

déposer un cas en RCP

Cliquez ici pour le Tutoriel vidéo

Se connecter sur

1



Tu n'as pas de compte rofim,
clique [ici](#)

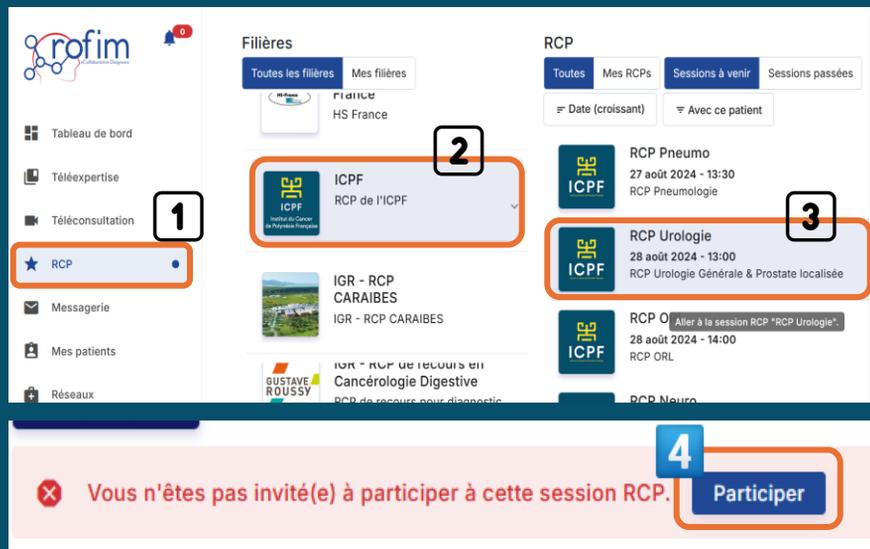
2

Demander accès à la
session RCP

Je ne fait pas partie du quorum de
la RCP (l'ICPF réalise cette
affiliation), je dois obtenir l'accord
des référents

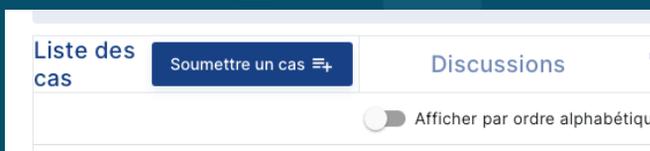
- 1 Cliquez RCP à gauche
- 2 ICPF
- 3 la session souhaitée

4 participer (le référent
validera ta demande, cela peut
prendre plusieurs jours)



3 Déposer un cas

1



2

Sélectionnez le patient si déjà
connu, sinon, le créer.

3

Remplissez la fiche RCP.
Pour avoir le questionnaire adapté,
sélectionnez l'organe

4

Téléchargez les documents utiles.
Les DICOM de l'imagerie de ville
seront récupérés par les
coordinatrices